



© TOUFIK OULMI

GRUPE UCA - MAJORITÉ MUNICIPALE (LR, UDI, MODEM, SANS ÉTIQUETTE)

Inclusion et accessibilité : un engagement durable envers le handicap

En 2023, Choisy-le-Roi a amorcé une étape significative dans la voie de l'inclusion et de l'accessibilité en lançant un diagnostic partagé sur le handicap. Cette initiative, fruit d'une collaboration étroite entre les agents municipaux, les citoyens, les associations et les partenaires a eu pour objectif d'évaluer de manière exhaustive la situation actuelle de notre commune en matière de politiques relatives au handicap.

Les participants ont contribué à la cartographie minutieuse des services existants tout en actualisant les besoins et les attentes des personnes en situation de handicap. Cette démarche participative a non seulement renforcé le tissu social de la communauté, mais elle a également jeté les bases d'un engagement renouvelé en faveur de l'égalité des chances et de la pleine participation de tous les citoyens.

Déjà engagés dans des actions concrètes, les services municipaux œuvrent activement en faveur des personnes en situation de handicap. L'inclusion des enfants dans les crèches, écoles et centres périscolaires est promue, offrant ainsi un environnement éducatif adapté. De même, l'accès à la culture est facilité, et des services

d'aide à domicile ont été mis en place pour accompagner les citoyens dans les activités de la vie quotidienne. En outre, une gamme diversifiée d'activités de loisirs est proposée par les structures municipales aux adultes, favorisant ainsi leur intégration sociale.

Les résultats du diagnostic ont été le point de départ d'un plan d'actions ciblées visant à concrétiser ces constats en initiatives tangibles pour les Choisyennes et les Choisyens. Un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, prévu pour être soumis au vote du conseil municipal cette année, vise à définir les priorités pour rendre la ville plus accessible.

Parmi les mesures spécifiques envisagées, citons l'installation de rampes d'accès, l'adaptation des feux de signalisation aux personnes porteuses d'un handicap visuel, la création de places de stationnement réservées, et la sensibilisation des commerçants aux besoins des personnes en situation de handicap. Ces actions, inscrites dans une perspective d'amélioration constante, visent à créer un environnement urbain où la mobilité est une réalité pour tous.

Au-delà de l'accessibilité physique, des programmes d'inclusion sociale seront renforcés, mettant l'accent sur l'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap. Des partenariats novateurs avec des entreprises locales seront développés pour favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi, favorisant ainsi une participation active à la vie économique de la commune.

En intégrant ces actions dans notre politique, notre majorité réaffirme son engagement envers une communauté inclusive. Nous aspirons à créer un environnement où chaque citoyen, indépendamment de son handicap, peut participer pleinement à la vie de la commune. Cette démarche, au-delà de ses aspects pratiques, reflète notre vision d'une société où la diversité est célébrée, et où chacun a l'opportunité de réaliser son plein potentiel, contribuant ainsi à forger une communauté véritablement solidaire.

Nous sommes conscients du chemin restant à parcourir, et c'est pour cela que nous nous y engageons pleinement en 2024.

GRUPE UCA DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE



GRUPE DES ÉLU-E-S ÉCOLOGISTES ET CITOYEN-NE-S

2024, la mutation...

L'année 2024 commence avec une excellente nouvelle pour notre ville Choisy-le-Roi. Le Centre-ville et particulièrement le quartier Barbusse a été classé comme quartier prioritaire (QPV) par l'État suite à un travail partenarial engagé avec les élus pour élaborer la nouvelle géographie prioritaire. Cela va permettre à ce quartier d'avoir de réelles opportunités de se développer.

La politique de la ville vise à réduire les écarts de développement entre les quartiers avec des difficultés économiques (faibles revenus), sociales, éducatives, d'emploi,... etc, par rapport aux autres quartiers de la ville.

Concrètement, cela veut dire que de nouveaux moyens financiers vont être accordés sous forme d'appels à projets sur différents thèmes lancés par l'État et pour auxquels les associations (toutes celles qui souhaitent monter un projet) et les services municipaux pourront répondre et ainsi obtenir des

subventions pour réaliser des actions sur le quartier.

Les différents axes de la politique de la ville sur le quartier en fonction des problématiques recensées par l'État et l'Établissement public territorial (EPT) sont la transition écologique, l'emploi, la proximité et accessibilité des services publics, l'aide à la parentalité, l'éducation, la culture et beaucoup d'autres thèmes que vous pourrez découvrir quand le nouveau contrat de ville sera finalisé.

La Maison des femmes située également sur le quartier Barbusse et qui verra le jour courant 2024, sera un lieu d'épanouissement, de soutien, et d'accompagnement pour les femmes choisyennes.

D'autres projets municipaux sont en cours de réflexion et d'élaboration. Ils vont donner une dynamique positive pour le quartier et un rayonnement pour notre ville.

La participation de tous ceux qui souhaitent à travers les associations se mobiliser

pour faire changer ce quartier est crucial car nous avons besoin de toutes les forces actives pour améliorer les conditions des habitants et le bien vivre ensemble.

Nous, les élus et les services, mettrons toute notre énergie à aider à la réalisation de tous les beaux projets que vous nous proposerez et qui iront dans le sens d'une amélioration du quotidien, et du cadre de vie de notre ville.

**LES ÉLU.E.S DU GROUPE
DES ÉCOLOGISTES ET CITOYEN.NE.S**



UNION DE LA GAUCHE COMMUNISTE, SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE

La précarité la grande oubliée

Si la France garde un taux de pauvreté plutôt moins élevé que d'autres pays dits avancés, il n'en reste pas moins qu'elle subit ces dernières années une hausse très importante de la précarité. Le taux de pauvreté s'établit autour de 18.5% de la population française.

Cette précarité touche tous les âges et revêt de multiples formes dont les principales sont : logement, emploi et pauvreté. Elle est alarmante chez les étudiants contraignant quasi la moitié d'entre eux à cumuler petits boulots et à sauter des repas pour pouvoir survivre en poursuivant leurs études.

Emmaüs qui ne cesse de lutter contre toutes les précarités malgré les avancées conquises depuis l'appel de 1954 rappelle que l'économie capitaliste a malheureusement poursuivi son développement effréné, générant inégalités et exclusion et mise en danger de la planète.

Rappelons que les dépenses liées au versement des minima sociaux représentent 1,2% du produit intérieur brut. Ce qui paraît un pourcentage bien maigre pour éradiquer la précarité.

À Choisy-le-Roi, le taux de pauvreté est supérieur au taux national puisqu'il est de 23% (données de 2020 de l'INSEE) avec un taux de chômage à 14,8% ce qui place notre commune au cœur ...

L'équipe municipale ne semble que bien peu préoccupée de ces difficultés. Que ce soit dans son bilan à mi-mandat ou dans ses vœux à la population, le maire n'évoque que très rarement la précarité d'une partie des Choisyens et ne donne aucune feuille de route lisible pour leur venir en aide.

Alors qu'il concentre tous les leviers politiques qui lui permettraient d'agir concrètement et favorablement en étant vice-président du Conseil départemental en charge du RSA, administrateur de Valophis, en appartenant à la majorité sénatoriale et régionale, il a participé à la suppression du chèque solidarité au département, il met en œuvre les restrictions à l'obtention du RSA, il a fait voter la vente de logements sociaux à Choisy-le-Roi. Il n'a pas prévu de livraison d nouveaux logements sociaux, il a accordé son soutien sans faille aux sénateurs ayant refusé l'amendement visant à baisser le taux de TVA sur la construction de logements sociaux, et aux

parlementaires ayant augmenté les bases locatives des logements entraînant ainsi une hausse de la taxe foncière. Il soutient la présidente de la Région qui a fait voter une hausse significative du Pass navigo et de la carte imagin'r.

Malgré les besoins exponentiels des Choisyens : inflation galopante sur l'alimentaire et sur les énergies, dépenses liées à la santé et stagnation des salaires, le budget du CCAS n'a pas augmenté depuis son élection.

Fidèles à nos convictions sociales, nous croyons en un monde solidaire, juste et durable où chacun et chacune peut vivre librement et dignement. Nous pensons qu'il est urgent de reconsidérer le calcul du quotient familial et d'augmenter le budget municipal dévolu à l'action sociale et solidaire.

LES ÉLUS DU GROUPE D'OPPOSITION UGCE

